

LOCATION D'EMPLACEMENT

Le camping est ouvert du 5 avril au 15 septembre.

TARIF A LA NUIT	Du 05/04 au 29/06 Du 24/08 au 15/09	Du 29/06 au 13/07	Du 13/07 au 27/07	Du 27/7 au 17/8	Du 17/8 au 24/8
FORFAIT 2 PERS (Empl. + 2 personnes + 1 véhicule)	14 €	24 €	31 € 50	35 € 90	26 €
FORFAIT 1 PERS (Empl. + 1 personne + 1 véhicule)	12 €	17 €	25 €	32 € 90	20 €
PERS. SUPPL. (à partir de 13 ans)	5 €	6 €	7 € 90	7 € 90	7 €
ENFANT DE 7 A 12 ANS	4 €	5 €	6 € 90	6 € 90	5 € 90
ENFANT DE 1 A 6 ANS	GRATUIT	4 €	5 € 50	5 € 50	4 € 50
ENFANT – 1 AN	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
ELECTRICITE (10 A)	3 € 50	4 € 50	5 € 50	5 € 50	5 €
1 CHIEN (tenu en laisse)	GRATUIT	4 €	4 €	4 €	4 €
LOCATION DE FRIGO	5 € 50 la nuit (minimum 2 nuits) sur réservation et avec une caution de 80 €				
CARAV. SUPPL. (du même propriétaire)	4 €	6 €	6 €	6 €	6 €
VEHICULE SUPPL. Dans le camping	3 €	3 €	3 €	3 €	3 €
VISITEUR	3 €	3 €	3 €	3 €	3 €
TAXE DE SEJOUR (à partir de 18 ans)	0 € 66	0 € 66	0 € 66	0 € 66	0 € 66
ECO PARTICIPATION (à partir de 7 ans)	0 € 20	0 € 20	0 € 20	0 € 20	0 € 20

FRAIS DE DOSSIER : OFFERT POUR LES SEJOURS DU 5 AVRIL AU 26 JUIN ET DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 15 SEPTEMBRE.

OFFRE SPECIALE : Du 05/4 au 29/6 et du 31/8 au 15/9 :

12 NUITS PAYEES = 14 NUITS PASSEES soit 12 = 14

16 NUITS PAYEES = 21 NUITS PASSEES soit 16 = 21

(Gratuité sur les nuits les moins chères) sauf pour KAWAN Camping Chèques (voir les offres proposées sur le guide, Offre non cumulable).

ASSURANCE ANNULATION DE SEJOUR : 3 % du montant de la prestation (voir le détail ci-dessous)

GARDIENNAGE : 185 € pour l'année ou 20 € par mois.

EMPLACEMENT RESIDENTIEL :
 - CARAVANE : 2090 € + SI 1 CARAVANE SUPPL. + 250 €
 - MOBIL-HOME : 2590 €

CONDITIONS DE RESERVATION ET REGLEMENT GENERAL

LA RESERVATION : La réservation est faite à titre personnel. Le locataire ne pourra en aucun cas sous-louer ni céder sa réservation sans le consentement du camping. Le nombre de personnes est strictement limité au nombre déclaré sur le contrat, et ne peut en aucun cas dépasser 6 par emplacement. Le montant de l'acompte est de 110 € (92 € d'acompte qui seront déduits de votre facture + 18 € de frais de dossier non déduits). La réservation ne sera effective qu'à réception de notre confirmation écrite.

LE SOLDE DE VOTRE SEJOUR : est à régler la veille de votre départ. Si vous avez effectué une réservation préalable, aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé. En cas de non réservation préalable, le paiement du séjour sera demandé à l'arrivée. Nous acceptons pour paiement : les espèces, les chèques bancaires, les chèques vacances (au nom de la personne qui a réservé), les cartes bancaires et les chèques et cartes KAWAN.

L'ASSURANCE ANNULATION DE SEJOUR : Nous proposons une assurance annulation de séjour en partenariat avec Campez Couvert. Le tarif est de 3 % du montant total du séjour (sauf la taxe de séjour et les frais de dossier). Vous nous payez l'assurance avec votre acompte et nous transmettrons votre dossier à l'assurance qui vous enverra le contrat par mail. Pour plus d'informations, vous trouverez sur notre site internet les conditions générales.

TAXE DE SEJOUR ET ECO-PARTICIPATION : La taxe de séjour, collectée pour le compte de la communauté de commune de Vallon, est à régler à la nuitée et à la personne de + de 18 ans. Une éco-participation, collectée pour la préservation de l'environnement et le traitement des déchets sur le camping, est à régler à la nuitée et à la personne à partir de 7 ans.

HORAIRES DE LA RECEPTION : Hors juillet – août : de 9h à 12h et de 14 h 30 à 18h 30 (en semaine) et le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 18 h30.

En juillet – août : de 8 h 30 à 12 h30 et de 14h30 à 19h30 (tous les jours)

LES ARRIVEES ET LES DEPARTS : Les arrivées se font à partir de 12h00 et les départs avant 12h00. En cas de départ après 12h00, une journée supplémentaire sera facturée. En cas de non présentation le jour de la réservation et sans aucune nouvelle, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation et de conserver l'acompte à titre d'indemnités.

ELECTRICITE : Les bornes électriques alimentent en 10 ampères. Vous devez prévoir **une rallonge électrique suffisamment longue** (minimum 25 m) ainsi qu'une prise européenne et française (selon les bornes dans le camping).

1 SEUL CHIEN est accepté par emplacement. **Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont interdits.** Il est interdit de le laisser seul sur l'emplacement. Le chien doit **OBLIGATOIREMENT** être tenu en laisse dans l'enceinte du camping. A votre arrivée, nous vous demanderons le **carnet de vaccination à jour.**

NOS CLIENTS DOIVENT S'ASSURER : L'assurance du camping n'est pas tenue responsable en cas de vol, d'incendie et d'intempérie.

LA PISCINE : La piscine est **chauffée. LE SLIP DE BAIN EST OBLIGATOIRE.** Vous êtes priés de respecter le règlement qui se trouve à l'entrée.

LES VISITEURS ET PERSONNES SUPPLEMENTAIRES : doivent sans exception se présenter à la réception afin de régler le tarif visiteur, et laisser leur véhicule sur le parking extérieur du camping. S'ils passent la nuit, il faut les déclarer comme personnes supplémentaires dès leur arrivée et le tarif « personnes supplémentaires » leur sera appliqué. Tenez aussi compte du fait que le nombre de personnes est limité à 6 par emplacement.

LES BARRIERES : Vous trouverez des barrières électriques à l'entrée et à la sortie du camping. Nous vous demanderons une caution de 30 € par carte (1 carte par véhicule). Voir les horaires d'ouverture de la réception pour votre arrivée.

TOUT VEHICULE SUPPLEMENTAIRE : garé dans le camping ou sur le parking intérieur sera facturé, il sera gratuit sur le parking extérieur.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

BONNES VACANCES AU CHASSEZAC